

[Prénom][NOM]

[Adresse1]

[Code Postal] [VILLE]

Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]

[Adresse Destinataire]

[Code Postal] [VILLE]

Paris, le 02/04/2025

Objet : obligation alimentaire envers notre père

Mon cher frère,

Je t'écris aujourd'hui pour te faire part d'une situation bien compliquée mais à laquelle nous allons devoir faire face.

Comme tu le sais, la situation de santé de notre père s'est réellement dégradée et nous avons dû lui trouver une maison de retraite médicalisée dans laquelle il réside depuis le mois de juillet dernier.

Malheureusement, malgré les différentes aides sociales et sa pension de retraite, il n'a plus les ressources financières pour faire face aux charges qu'il doit assumer.

C'est pourquoi, comme nous sommes ses enfants, il nous appartient de participer à ses dépenses, au prorata de nos revenus. J'en ai parlé avec notre sœur et elle est aussi d'accord.

Il va falloir que nous nous rencontrions au plus vite pour déterminer l'effort que chacun peut consentir. J'espère que nous y parviendrons tous ensemble, car sinon le Conseil Général (c'est lui qui gère la maison de retraite) pourra nous poursuivre en justice sur le fondement de l'article 205 du Code civil.

Je compte sur toi et j'attends de tes nouvelles.

[Prénom][NOM]

Signature